

Zeitschrift: Geschichte und Informatik = Histoire et informatique
Herausgeber: Verein Geschichte und Informatik
Band: 10 (1999)

Artikel: Existe-t-il un rapport entre un Juke-box "Wurlitzer" et un site internet?
Autor: Frey, Pierre / Baumgartner, Maya
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-8099>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Existe-t-il un rapport entre un Juke-box «Wurlitzer» et un site internet?

Pierre Frey, en collaboration avec Maya Baumgartner, Archives de la construction moderne (EPFL)

«Il serait dommage que la langue binaire des images de demain, combinaison de zéro et de un, de oui et de non, enferme subrepticement les intelligences dans le oui/non.»¹

Avec le développement extrêmement rapide des technologies informatiques et de l'internet, il va sans dire que de nouvelles perspectives s'ouvrent en ce qui concerne la transmission du texte et de l'image dans le monde; par voie de conséquence, il tombe sous le sens que ces mutations déploient leurs effets sur la pratique de l'Histoire. Depuis longtemps notre attention soutenue porte sur la question de la constitution des sources² comme acte fondamental sur lequel se développe une historiographie. C'est dans ce domaine des sources que se situent à notre avis quelques-uns des enjeux cruciaux des professions de l'Histoire face aux Nouvelles Technologies de l'Information.

Si on ne comptait en 1981 que 213 serveurs internet, leur nombre s'élevait dix ans plus tard à 617'000, puis à 6'642'000 en 1995 et 12'881'000 en 1996...³ Cette explosion dans le domaine du *world wide web*, la disponibilité soudaine d'une quantité pratiquement infinie d'information «en ligne» est-elle un facteur de nature à modifier fondamentalement notre rapport à l'image, à la communication et à l'information ou une nouvelle occasion de prendre des vessies pour des lanternes? Quels défis représentent les Nouvelles Technologies de l'Information (NTI) pour les historiens?

1. Poser les termes du débat, une étude de cas dans une proximité familiale:

Memoriav, l'Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, a mis en place il y a deux ans un projet pilote intitulé «La vie quotidienne en Suisse au fil du temps». Une dizaine d'institutions dont la mis-

¹ Debray, Régis: *Vie et mort de l'image*, Gallimard (coll. Folio essais), Paris 1992, pp. 497-498.

² Frey, Pierre: *Histoire & archives architecturales: éléments méthodologiques & informatiques: le fonds Alphonse Laverrière aux archives de la construction moderne*. Thèse N° 1794, EPFL, 1998.

³ UNESCO: *Rapport mondial sur l'information, 1997/1998*, Paris 1997, p. 257.

sion principale est la conservation de bien culturels et qui sont situées dans le champ de l’Histoire, se sont engagées dans ce projet qui a fait récemment l’objet d’une présentation intermédiaire.⁴ Leur but annoncé est de donner une nouvelle vie aux documents photographiques par le biais de la numérisation, du catalogage et d’une exposition. Pour le Centre Valaisan de l’image et du son, par exemple, la numérisation permet non seulement de sauvegarder les documents, mais elle facilite aussi la diffusion et l’utilisation des archives photographiques.⁵ Le catalogage offre la possibilité d’interrogations à distance, par le biais d’un système généraliste offrant des normes universelles: le catalogue du réseau des bibliothèques romandes et tessinoises (RERO).

Ce projet de diffusion des archives photographiques sur le net *sous forme de reportage* se veut être une première «démonstration» des possibilités nouvelles offertes par les réseaux internet aux institutions chargées de conserver, communiquer et mettre en valeur notre patrimoine historique. Le choix par le Centre Valaisan de l’image et du son d’un traitement des images par lots (une notice renvoie à une série d’images sous forme de vignettes) s’est fait pour des raisons d’économie de temps au catalogage et de confort visuel: il offre un nombre restreint de réponses à l’interrogation et la combinaison d’une recherche précise avec une visualisation sous forme de mosaïque d’images.

Ce projet de photothèque comprend deux volets. Le premier consiste à produire des copies numériques en haute définition censées fonctionner comme copie de conservation. Ces images en format TIF ne sont pas accessibles via internet. Le second comprend la diffusion des images et leur consultation sur le serveur RERO. L’image en format TIF, compressée et conservée en format JPEG, est alors lisible par tous les logiciels de navigation et visible en format intégral sur tout écran. Pour les auteurs, une basse définition de l’image rend cette dernière moins facile à «utiliser» (piratage, diffusion, etc.) et représente une mesure de protection. Une impression est toutefois possible à un format timbre-poste (environ 360 pixels).

Pensé dans «une optique ouvertement généraliste»,⁶ ce projet entend ouvrir la voie aux autres institutions suisses chargées de conserver et transmettre le patrimoine photographique. Réaliser une photothèque vir-

⁴ Papilloud, Jean-Henri: «Pour une photothèque numérique sur le net. «La vie quotidienne en Suisse au fil du temps, un projet pilote de Memoriav». In: *Arbido*, 11, 1999, pp. 11-15; internet: <http://www.memoys.ch/catalog.htm>

⁵ Informations obtenues lors d’une visite au Centre valaisan de l’image et du son, Martigny, le 25 novembre 1999.

⁶ Idem note 4, p. 15.

tuelle consultable à distance: voilà, selon les auteurs de cette expérience comment donner aux archives «la plus grande visibilité et le plus grand rayonnement possible».⁷

2. La numérisation peut-elle être considérée comme une mesure de conservation?

C'est l'un des éléments mis en évidence par les institutions impliquées dans le projet examiné ici. La numérisation permet de préserver l'original pour les opérations de communication et de diffusion de l'image. Le stockage des données saisies (sur vidéodisque, CD-ROM ou disques à grande capacité) est intéressant en termes de place et surtout en raison de la vitesse et de la qualité de reproduction (copie instantanées sans perte). Cependant, l'évolution des technologies est tellement rapide que l'on peut raisonnablement s'attendre à des problèmes de mise à jour et de reconversion des données ou de modifications importantes et ce probablement avant même que ne soit achevée la première phase de la saisie.

Le centre valaisan de l'image et du son utilise de manière intensive la numérisation. Dans un premier temps, les photos liées au projet Memoriav ont été traitées de manière individuelle, image après image. Par la suite, pour des raisons de catalogage mais aussi de temps et de quantité de documents à numériser, le traitement par lots s'est imposé.⁸ En pratique et dans le cas examiné, il apparaît de manière assez évidente que la numérisation se fait actuellement de manière massive, car l'objectif à atteindre semble encore loin en raison des quantités d'informations à traiter. Les niveaux de numérisation sont liés en principe à l'utilisation finale du document numérique. Un premier niveau à une haute définition de l'image est censé correspondre à un but de conservation. Un second niveau, de qualité moindre, est destiné à la diffusion de l'image. Le passage d'un traitement individuel des images à un traitement par lots semble bien avoir été dicté par un contexte d'urgence: pour obtenir une photothèque la plus complète possible dans des délais relativement courts (les systèmes informatiques devenant vite obsolètes), on numérisé avec un rendement élevé, mais avec une qualité inférieure.⁹ Les critères de diffusion de l'image sont respectés.

⁷ Ibid.

⁸ Les critères de regroupement des documents dans un même lot sont principalement l'action, le lieu et la date; ils ne reflètent PAS l'organisation des fonds dont ils sont issus.

⁹ Au début du projet, il y avait 1000 notices pour 1000 photos. Actuellement, le rapport est de 2700 notices pour 6800 photos. Le but fixé est de numériser environ 200 photos par semaine... Ces informations ont été obtenues lors d'une visite au centre valaisan de l'image et du son le 25 novembre 1999.

L'hypothétique objectif de conservation est laissé pour compte. Il y a là, nous semble-t-il, un problème de renversement des niveaux. La gestion du patrimoine ne peut en aucun cas se passer d'une réflexion sur les problèmes de diffusion liés à ce patrimoine (risques de ruptures dans l'intégrité des fonds, de perte de contexte). Il faut insister ici sur le fait que la copie de sauvegarde et de conservation doit correspondre, encore et toujours à des critères fondamentaux déterminés par la facilité d'accès (sans médiation instrumentale) et la fiabilité. La numérisation axée avant tout vers la diffusion sur Internet, dans un contexte encore en pleine évolution, ne peut pour l'instant correspondre qu'à ce seul objectif. Nous reviendrons sur ce point. «*La copie exacte n'est pas la finalité du processus de numérisation des systèmes d'images, la numérisation vise d'abord à rendre l'image transparente: plus fluide et plus intelligible. L'histoire des images montre que l'amélioration de la définition est un objectif constant, mais c'est l'économie de la diffusion qui en décide en dernier ressort.*»¹⁰

3. Est-il raisonnable d'indexer les images que par ailleurs on donne à voir?

Y a-t-il une «spécificité de l'image»? Peut-on admettre pour l'indexation des images l'utilisation des systèmes mots-matières en usage pour les documents écrits? Peut-on traiter de la même façon des images dont la nature, le statut, la destination sont différents? Sur quelles bases peut-on établir un traitement commun des images? Autant de questions qu'il convient de prendre en compte et qui nous paraissent sévèrement mettre à mal la pertinence du concept de «base de données visuelles».

L'indexation a deux fonctions essentielles:

- fournir une description schématique du contenu du document référencé par «addition» des concepts élémentaires représentés.
- permettre de retrouver la référence enfouie dans un stock bibliographique trop important pour être passé en revue.¹¹

Si la seconde fonction peut être appliquée aux fonds d'images, la première est plus difficile à réaliser. Nous nous trouvons face à plusieurs problèmes. Celui des détenteurs de l'image et du contexte dans lequel celle-ci se trouve, celui du destinataire de l'image et enfin celui de la base de données

¹⁰ Barboza, Pierre: *Du photographique au numérique. La parenthèse indicelle dans l'histoire des images*. L'Harmattan (coll. Champs visuels), Paris 1996, p. 259.

¹¹ Richard, Philippe: «L'indexation de l'image». In: *Le traitement documentaire de l'image fixe*, dossier technique n° 3, Bibliothèque publique d'information, Paris 1985, p. 10.

ou des standards avec lesquels le catalogage et la diffusion des images fonctionnent.

Pour reprendre l'exemple du projet examiné ici, la recherche se fait sur la base des critères utilisés pour une recherche bibliographique dans le catalogue RERO, soit par auteur, sujet, titre, mot-clé ou classification (cote). Le cadre RERO, d'approche textuelle plutôt qu'iconographique, introduit la nécessité de pouvoir opérer une recherche plus fine lorsqu'il s'agit d'images. En sélectionnant la rubrique de recherche «combinaison de mots», il est possible d'effectuer une recherche par type de format (par exemple «image fixe»), dans tous les cas, dans le texte le sens reste organisé de façon linéaire.

Le problème des descripteurs est délicat. Une image est plus difficile à indexer qu'un texte, car la recherche ne peut pas se faire sur la base de mots présents dans l'objet, comme c'est le cas pour un texte. De plus, il existe plusieurs niveaux de description de l'image, selon que l'on choisisse des descripteurs liés aux contenus formels ou à la signification, voire à la symbolique de ceux-ci. Dans tous les cas, l'image se caractérise par la présence simultanée d'innombrables niveaux de sens. Enfin, il s'agit de savoir au moment de la mise sur pied d'une base de données s'il faut partir des images et leur attribuer des descripteurs ou s'il convient de fixer des catégories et des descripteurs avec lesquels on classe ensuite les images. La première solution, si elle exige un traitement image par image, permet de structurer de manière plus fine l'information et constitue sans doute la meilleure manière de cataloguer.

Toutes ces questions autour de l'indexation sont typiques des problèmes d'accès aux bases de données d'images. Beaucoup de détenteurs et de diffuseurs d'images semblent percevoir le public comme universel, mondial et indifférencié. Subséquemment, ils tendent à considérer de manière implicite une lecture de l'image comme universelle. Le titre même de l'entreprise discutée ici est à cet égard révélateur: «La vie quotidienne en Suisse au fil du temps», il détermine et réduit tout à la fois les sens dont cet ensemble d'images est supposé être investi universellement, et établit une sorte de monopole de la connotation idéologique de l'entreprise, utile éventuellement comme cri d'identification dans la jungle de la «culture globale». Cette vision est évidemment naïve, il n'est même pas besoin d'évoquer le problème lancinant des inégalités nouvelles et aggravées créées par les médiations instrumentales nécessaires à l'accès aux informations. En outre, investir Internet du mythe de la bibliothèque numérique

universelle, conforte l'illusion d'un savoir global¹² et soulève à tout le moins les plus grands doutes.

Dans cet engouement pour les nouvelles technologies, la quantité de données disponibles et les ressources informatiques ne sont souvent pas exploitées de manière rationnelle. Il est fondé de craindre que certains publics tendent à négliger les ressources non-électroniques au profit de celles qu'offre le Web, avec son illusion d'exhaustivité et l'agrément d'un accès facile et immédiat. Bon nombre d'enseignants ont été confrontés ces derniers semestres à des rendus et spécialement à des bibliographies sortis tout droit de sites Internet *ad hoc*, toute critique des sources ayant été soigneusement «déconnectée». Sans parler des effets paradoxaux sur le statut et l'usage de l'image. On assiste en effet sur les sites Internet, soit à une indifférenciation, soit à une sélectivité extrême, phénomènes contradictoires en apparence seulement, qui tous deux concourent à la perte de sens; alors qu'au-dehors du Web on n'observe pas de curiosité accrue pour l'accès aux sources et l'usage d'images nouvelles. Considérés dans leur ensemble, ces mécanismes semblent bien conduire à une raréfaction objective. La globalisation se fait par le bas.

Le problème de l'accès à l'information est étroitement lié à celui des paradigmes visuels et conceptuels. S'agissant des images que le monomédia (information numérique intégralement constituée de séquences de zéro et de un, capable de véhiculer de manière indifférente des chiffres, des nombres, des lettres des mots, des vecteurs déterminés ou des images, faussement appelé multi-média) numérique véhicule pêle-mêle avec d'autres informations, la question est d'autant plus aiguë. Comment organiser l'accès aux images alors que la perception que nous en avons se modifie? Quel impact les images générées et diffusées par ordinateur auront-elles sur notre culture visuelle? L'image numérique soulève plusieurs questions liées à la perception, notamment: qui regarde? Comment regarde-t-on? Quelle dimension donner aux images diffusées sur un réseau mondial? Régis Debray, parlant d'un projet de Bauhaus électronique, met en évidence le «mauvais universel»,

«...celui qui supprime la profondeur de temps et la singularité de la facture. Les images numériques frappent par leur aspect a-cosmique et an-historique. Difficiles à dater et à situer, elle ont au moins l'allure d'un

¹² Voir à ce propos Jacquesson, Alain & Rivier, Alexis: *Bibliothèques et documents numériques. Concepts, composantes, techniques et enjeux*, Editions du Cercle de la Librairie (coll. Bibliothèques), Paris 1999, p. 356.

espéranto visuel. La force d'expansion de l'outil, le caractère international du langage binaire, est aussi sa faiblesse.»¹³

4. Les bases de données visuelles sur le net: développements et limites

Au cours de la conférence organisée par CHArt (Computers and the History of Art) en 1998, intitulée «Computing & Visual Culture: Representation and Interpretation»¹⁴, le sens de l'image diffusée sur le net a été à plusieurs reprises questionné et nuancé. On peut à juste titre s'interroger sur l'apport réel que l'on retire de ces images, sur leur utilité et sur l'importance d'une distinction entre un original et son interprétation digitalisée. Dans le chaos et l'indifférenciation actuel des sites Internet proposant des images consultables *online*, il est vital de fixer et d'expliciter des *buts* et une *éthique* fonctionnant sur une ligne de fond permettant d'orienter le développement de ces bases de données vers un outil rationnel, susceptible de pouvoir évoluer de manière sensée en phase avec les avancées technologiques, dont il faut admettre qu'elles n'en sont qu'à leurs balbutiements.

Tous ces débats sont aujourd'hui extrêmement vifs dans la mesure où il semble que l'évolution des technologies liées à internet est loin d'être stabilisée. En effet, n'est-il pas risqué de réaliser une photothèque dans un environnement en constante mutation? Les projets actuels de photothèques numériques, banques d'images ou catalogues visuels sont pour l'instant encore sujet à de trop nombreuses interrogations. Les copies numériques ne constituent en aucun cas un moyen de conservation et d'archivage (ni les techniques ni les paramètres de saisie ne jouissent d'une quelconque reconnaissance ayant rang de norme); les descripteurs sont spectaculairement inadaptés en matière d'image et l'accès à l'information reste pour l'usager tributaire d'un investissement élevé et peu durable, elle est donc gravement censitaire¹⁵. Le coût de ces projets est très souvent si élevé qu'il inhibe l'accomplissement d'autres tâches des institutions qui les mettent en œuvre et disqualifie pour longtemps toute tentative si les résultats ne sont pas conformes aux promesses souvent exagérées formulées au moment du lancement. Enfin le terrorisme intellectuel des technologies de pointe impose

¹³ Debray, *op. cit.*, p. 391.

¹⁴ «Fourteenth Annual Conference of CHArt», Victoria & Albert Museum, London, 24-25 September 1998. Les *abstracts* des différents exposés peuvent être consultés sur le site de CHArt: <http://www.chart.ac.uk/chart98/chart98abs.html>

¹⁵ Les fournisseurs d'information qui se sont souciés de ce problème sont rarissimes, on signalera la notable exception de la Fondation Aga Khan qui finance non seulement un serveur dont le but est à la fois universel et «non profit» <http://www.archnet.org/>, mais s'efforce de mettre sur pied sur le terrain, des boutiques internet qui assurent l'accès gratuit à la toile de populations défavorisées.

les Nouvelles Technologies de l'Information comme des priorités quasi métaphysiques.

Ces réserves de principe, pour essentielles qu'elles soient, ne font pas de nous des adversaires de ces techniques ni des obscurs résistants à de nécessaires expériences à large échelle. C'est le mérite des travaux discutés ici, d'ouvrir le champ du débat contradictoire. Nous ne perdons jamais de vue que sans eux il n'eut simplement pas été possible d'aborder concrètement ces questions. La numérisation offre une revitalisation aux documents visuels, elle est susceptible de démultiplier leur rayonnement. Mais pour atteindre cet objectif il nous semble qu'une condition essentielle doit être respectée: à savoir que le dispositif de mise à disposition de l'information repose sur un inventaire ou un catalogue centré d'abord sur une base de données «texte» classique et offrant en second lieu accès à l'«image», ce faisant, on se situe de manière cohérente dans l'a priori intellectuel de la lecture. Une variante plus simple peut consister à fournir en premier lieu l'accès par un inventaire (base de donnée texte) des unités documentaires présentées, puis d'attacher à l'entrée relative à l'unité archivistique, un choix raisonné ou la totalité des images qu'il contient, procurant ainsi au consultant – à distance – une ergonomie comparable à celle qu'il a lorsqu'il consulte les documents sur place. On recrée, virtuellement l'environnement classique: fichier, commande des articles, consultation empirique. La méthode a l'avantage de l'analogie perceptive avec la réalité. Il nous semble du reste que les logiciels qui poursuivent cette fin auraient avantage à pousser jusque dans les détails cette «identité virtuelle» propre à stimuler ces émotions dont on sait qu'elles fondent tous les processus d'apprentissage. Les bases de données «image» permettent aux utilisateurs de sélectionner les documents par un examen visuel et non uniquement par l'interprétation d'informations exclusivement textuelles, toutes les expériences qui permettent d'avancer dans ce domaine, malgré l'état encore balbutiant des techniques méritent l'attention, qu'il nous soit permis d'en repérer les limites et les contraintes sans être rangé au rayon des passéistes rétrogrades. Il existe pourtant un motif beaucoup plus fondamental de réserve: la copie digitalisée d'un original ne rend jamais compte de manière exhaustive de la quantité d'informations secondaires que celle-ci véhicule: un tirage photographique ou une diapositive d'un document informe sur son histoire (sa texture, ses détails, sa conservation), alors qu'une image numérique accessible par écran d'ordinateur perd du relief et donc de

l’information.¹⁶ La valeur philologique du document, son environnement et son contexte, son verso, risquent d’être éliminés par les contraintes du recours à la technologie informatique. De plus, la numérisation tend généralement à s’orienter en fonction de la diffusion au détriment de la conservation, ce qui provoque une avalanche *d’images indifférenciées, de qualité moyenne* et frappées de *copy-rights* qui ne s’exercent pas toujours au profit des producteurs des images ou des institutions détentrices.¹⁷ Les contre-exemples spectaculaires qui font état de la possibilité de lire à l’écran des informations qui restent très difficilement visibles sur l’original, ne changent rien à l’affaire, tant il est vrai qu’ils requièrent des moyens de saisie impossible à mettre en œuvre de milliers ou des dizaines de milliers de fois pour un prix abordable.

Dans l’état actuel des choses, les critères de recherche en la matière restent entièrement tributaires des outils utilisés pour les recherches de type bibliographique. Pour certains, la gestion des collections iconographiques se rapproche davantage d’une tradition muséographique que bibliothéconomique.¹⁸ Une telle différenciation est discutable: le projet Memoriav constitue un exemple d’intégration de données visuelles dans une base de données bibliographiques qui semble bien fonctionner. Une recherche filtrée permet d’axer la recherche sur un type de document (manuscrit, enregistrement sonore, image fixe, etc.). Enfin, les moyens par lesquels l’information est accessible à une large audience peuvent aussi être la source d’une certaine «anarchie» dans les données transmises, avec le risque de manquer le but fixé au départ.

Une chose nous paraît acquise, la bibliothèque ou la photothèque numérique ne pourra en aucun cas remplacer les documents originaux. Les institutions d’archives devront donc gérer de front deux environnements

¹⁶ Mentionnons encore les cas où les images contiennent une sorte d’image «fantôme», appliquée en surimpression et constituant une mesure de protection (remplace le «copyright» placé dans d’autres cas). Le résultat est vraiment discutable... Un exemple de ce type de protection des documents est visible sur le site d’IBM, qui présente des applications de son programme de *data management* appelé *IBM DB2 Digital Library*. La collection de la *Lutherhalle Wittenberg*, a été en partie numérisée avec ce programme. Adresse: <http://www-4.ibm.com/software/is/dig-lib/info/lutherpic.html>

¹⁷ Les Archives de la construction moderne, EPFL, se sont heurtées à des problèmes de ce type au moment de la reproduction microfilm du fonds de correspondance du Prof. Alberto Sartoris en vue de sa numérisation. Cette technique, soit dit en passant, permettant d’établir une copie de sécurité aux normes DIN et de procéder à une numérisation aisée du support chimique. Certaines correspondances mineures dont le texte pouvait être parfaitement anodin, devaient faire l’objet de quatre ou six prises de vue (recto, verso, feuillet annexe, enveloppe également recto-verso) pour que la seule information capitale, soit les dates, nom du destinataire, lieu de la rédaction et de l’expédition soient lisibles!

¹⁸ Jacquesson & Rivier, *op. cit.*, p. 292.

différents. Une voie semble s'ouvrir à l'articulation de ces deux domaines, celle qui consiste à offrir à tout un chacun, les instruments de recherche si possible illustrés sur internet, ainsi que d'y présenter un choix de résultats (valorisation des recherches) et à assurer «en ligne» des consultations ciblées, fondées sur un échange de questions et réponses transitant par courriel et dont la conclusion sera à chaque fois l'envoi en «attachement» au courrier réponse du fichier numérique du document ou de l'illustration recherchée. L'objection faite à cette procédure, une sollicitation exorbitante de disponibilités de la part du personnel de l'institution consultée, illustre parfaitement la situation de concurrence dans l'accomplissement des tâches qu'implique tout projet massif de numérisation des documents. D'un côté il est trop coûteux de fournir une telle prestation «à la demande», alors que de l'autre, quelques «programmes d'impulsion» bien diffusés et médiatisés autorisent la numérisation «en masse» de stocks d'images dont nul ne sait qui elles seront susceptibles d'intéresser réellement, à long terme.

Au vu de ce qui précède, il convient pour les institutions concernées par la numérisation de fixer des priorités. N'est-il pas encore trop tôt, étant donnés les développements incessants et extrêmement rapides des technologies, pour mettre sur pied des programmes de diffusion d'images numériques de grande envergure? De notre point de vue, les images électroniques ne sont pas prêtes à s'imposer comme moyen d'archivage à l'échelle du *temps historique*. En effet, le support analogique constitue la base permettant de faire de nouvelles copies numériques à mesure que la technologie évolue. Une autre priorité serait de constituer des schémas de catalogage utiles de l'image, document complexe à indexer.

Enfin les problèmes des *droits d'auteurs*, et des éventuels droits de diffusion de l'image mettent en évidence la versatilité et la rapidité de l'évolution du phénomène Internet et la nécessité de prendre le temps de mettre sur pied des moyens d'utiliser cette technologie avec des perspectives de faisabilité, de pérennité et d'accessibilité. La *notion de bien commun* est rarement présente dans ces discussions, tant la pression des idées à la mode est insistant. C'est pourtant une des questions clef de la diffusion d'images, dont la grande majorité appartiennent à des institutions publiques, à l'Etat. Ce n'est certes pas la tâche des conservateurs de ces collections de permettre à des entreprises privées de brancher un compteur sur les sources documentaires dont ils sont responsables.

5. Epilogue en rappel de quelques principes élémentaires

Faute d'une vision claire de leur mission d'inventeurs, de conservateurs et de pourvoyeurs des sources utiles à l'Histoire, les organismes de conservation des biens culturels risquent de produire des sites Internet et des «bases de données images» très vite rattrapés par l'obsolescence et qui risquent fort d'être aux sources de l'Histoire, ce que le juke-box Wurlitzer fut à la Musique: l'enveloppe éphémère, datée et fragile d'un *corpus* spécieux.

Pour une approche des Nouvelles Technologies de l'Information sous le rapport des pratiques de l'Histoire:

1° On ne saurait trop insister sur le fait que faute de normes universelles reconnues sur les paramètres d'inscription, de traitement, de stockage et d'accès, l'information numérique ne constitue pas une source de substitution ni de conservation à l'échelle du temps historique. Comment une industrie entièrement en mains privées, axées sur le seul profit des agents économiques pourrait-elle garantir une telle pérennité? Avant l'industrie électronique et celle de ses supports synthétiques, l'industrie du papier ne s'est pas souciée non plus de ces questions; l'acidification des supports qu'elle a produit est abandonnée en héritage aux pouvoirs publics, seuls aux prises avec le risque de disparition de ce support de l'information. Certes, certains projets gérés à l'échelle de très grandes institutions qui sont fondées de croire à leur vocation sinon permanente, du moins durable, et traitant des supports très labiles (pellicules sensibles pour le son, l'image etc), sont légitimées, lorsqu'il n'existe aucune autre solution, et pour autant qu'ils disposent de façon durable des moyens nécessaires de tenter l'aventure de ce que nous pourrions appeler la «sauvegarde active et permanente» de données sur support numérique. Typiquement, la radio et la télévision se trouvent dans cette situation pour la gestion de leurs archives. Dans ce contexte, il faut souligner que les supports numériques représentent un progrès décisif sur le plan de la conservation. Mais il faut garder à l'esprit qu'une telle entreprise est lourde techniquement et financièrement: elle requiert dans la longue durée l'attention permanente de spécialistes de très haut niveau et aucune solution définitive n'est en vue dans l'état actuel des connaissances et des développements technologiques; elle n'est pas sans rappeler, par la nature et par la complexité des problèmes posés, l'affaire hasardeuse que demeure le stockage et le retraitement des déchets nucléaires.

2° Les tâches des centres de conservation des biens culturels doivent être rappelées en fonction des priorités fonctionnelles et de leur rôle; leur

rapport aux nouvelles technologies de l'information doit rester strictement subordonné à celles-ci. Quelles sont ces tâches?

- collecter activement les sources relatives à leur sphère d'activité spécifique (administrative, géographique, thématique etc.);
- sélectionner de manière explicite et transparente la matière afin de constituer des «collections pertinentes», dont l'appréhension soit possible aux usagers;
- conserver, par le recours aux techniques appropriées, les originaux dans le respect intangible des principes qui s'attachent à garantir la sauvegarde de la valeur philologique du document original et celle de l'intégrité des fonds;
- établir dans la mesure du possible des copies de sauvegarde, sur un support permanent et non opaque (c'est-à-dire ne nécessitant aucune médiation instrumentale pour l'accès) des documents ou des ensembles de documents les plus précieux ou les plus menacés; de manière à assurer la pérennité à l'échelle du *temps historique* des biens culturels dont elles ont la garde;
- élaborer des instruments de recherche sous forme d'inventaires et de catalogues dont le but est de rendre possible l'accès aux originaux;
- diffuser des instruments de recherche, des résultats de recherches et d'autres ensembles d'informations pour faire connaître l'institution, et en faire admettre la légitimité par un large public.

Il faut insister sur le fait que seuls les deux derniers points nous paraissent susceptibles de déboucher sur une plate-forme de nature à être présentée utilement sur le réseau internet. Ils correspondent aux nécessités de la rencontre avec les deux publics des institutions de conservation de biens culturels:

- les historiennes et historiens, les chercheurs qui par l'intermédiaire des instruments de recherche décident de l'intérêt qu'il peut y avoir d'accéder à des sources utiles ou pertinentes;
- un public cultivé plus large qui peut apprécier de prendre connaissance par des biais thématiques raisonnés du contenu de telle ou de telle collection.

Ces quelques éléments de mise au point ne sont sans doute pas ignorés des auteurs des initiatives décrites plus haut; leurs travaux mêmes les ont simplement désignés à l'attention des observateurs spécialement attentifs à ces problèmes.